

> Clara Van Reeth, journaliste

NOUVEAUX BOURGMESTRES NOMMÉS : RENCONTRES EN PARALLÈLE

Cette année a vu le départ, pour certains prévu et annoncé déjà depuis les dernières élections communales, de plusieurs bourgmestres qui étaient des figures et symboles de la politique locale : Hervé Doyen, Didier Gosuin, Pierre Kompany, Charles Picqué, et Stéphane Roberti. Pour la plupart, leurs successeurs ne sont pas novices non plus en matière de mandat et d'activités politiques, et ont eu le temps de se préparer à l'exercice de la fonction de bourgmestre, chef d'orchestre de la démocratie locale. Nous avons interviewé dans cet article les nouveaux bourgmestres tous enfin nommés pour revenir sur les conditions de leur désignation, leurs débuts en tant que bourgmestres et leurs constats, leurs challenges et priorités actuels et à venir. S'ouvre ainsi une période de deux ans et quelques avant les prochaines élections communales pour enclencher ou continuer certains projets. Ces nouvelles arrivées marquent également un rééquilibrage de genre au sein des communes bruxelloises, même si on est encore loin d'une réelle parité femmes-hommes.



SAINT-GILLES JEAN SPINETTE (PS)

« En tant que Bourgmestre, je vais devoir me départir de cette logique plus combattante qui a longtemps été la mienne pour endosser, au sein de l'équipe, le costume du compromis. »

Parcours professionnel

Après des études en sciences politiques, Jean Spinette s'investit de 1999 à 2006 aux côtés de Charles Picqué, d'abord comme gestionnaire du programme d'aménagement dans les quartiers, ensuite comme directeur du Service de la Culture.

Entre 2007 et 2018, il préside le CPAS de Saint-Gilles, et entre 2013 et 2018 la Fédération des CPAS bruxellois.

En 2018, il est élu Échevin de l'Enseignement, des Finances et de la Prévention de la commune de Saint-Gilles. En 2022, il succède à Charles Picqué en tant que Bourgmestre.

Vous avez prêté serment en septembre dernier. Dans quelles circonstances le transfert de maiorat avec votre prédécesseur, Charles Picqué, s'est-il décidé et déroulé ?

« Charles Picqué avait annoncé en début de mandature qu'il céderait son poste à la moitié ou aux deux-tiers de la mandature et que le groupe majoritaire de la liste du bourgmestre présenterait alors un ou une candidate. En décembre dernier, nous avons donc procédé à des élections internes au sein de notre parti ; nous étions trois candidats, deux femmes et un homme. C'est ma candidature qui a été retenue. Un acte de présentation de candidat a ensuite été déposé au sein de la majorité. Puis, fin juin, Monsieur Picqué a remis sa démission. Entre ma candidature et sa démission, il y a donc eu six mois de préparation et de transition. »

Comment se sont déroulés ces six mois de passation de pouvoir ?

« J'étais Échevin des finances et, vu le contexte, la réalisation du budget était un exercice particulièrement

périlleux. Le bourgmestre a tenu à m'accompagner dans cette tâche. Ces derniers mois ont donc essentiellement été consacrés à la réussite de cette difficile équation budgétaire, en concertation avec le comité de direction et toutes les équipes de l'administration.

Je dirais que c'est plutôt au niveau psychologique que les choses ont été plus difficiles. Toute ma carrière, je l'ai passée soit au sein de l'administration, soit au sein du cabinet, soit en tant qu'élu, aux côtés de Charles Picqué. Ce sont, au total, vingt-cinq années de compagnonnage avec un grand homme, dont le départ de la vie politique nous rend tous un peu orphelins.

D'ailleurs, nous faisons cette interview dans mon bureau que j'appelle encore le « bureau de Charles ». Cela faisait trente-sept ans que Charles Picqué occupait ce bureau sans discontinuer ; le lieu est chargé de sa personnalité. »

Avez-vous été confronté à d'autres difficultés dans cette prise de fonction en cours de législature ?

« Pour moi, le bourgmestre n'est jamais qu'un primus inter pares (premier parmi les pairs, NDLR). Certes, Charles Picqué incarnait un peu cette figure « paternelle », celle de l'homme d'expérience qui nous partageait son savoir et ses conseils. Personnellement, en ce qui me concerne, je me rattacherais davantage à l'image du frère qu'à celle du père ; je suis l'alter ego de mes collègues et c'est dans ce sens que j'entends mener mon travail d'équipe.

La fonction de bourgmestre relève, je pense, de la capacité à pouvoir s'élever au-dessus des divergences et de chercher le compromis, et c'est bien ce que j'entends faire.

Je vais devoir me départir de cette logique combattante et passionnée qui a longtemps été la mienne – sans l'oublier totalement, parce que je pense que ce tempérament sera nécessaire pour défendre les entités communales face aux difficultés qu'elles vont

traverser — pour endosser, au sein de l'équipe, le costume du compromis. »

Outre les six mois de transition passés à travailler aux côtés de Charles Picqué, quels sont les autres facteurs qui ont facilité la passation de pouvoirs ?

« Nous nous connaissons bien avec mes collègues ; il y a une complicité entre nous, même dans la divergence. Je crois beaucoup en cette dialectique d'échanges et de contradictions. Je pense qu'une décision est intéressante quand elle est le fruit de d'une discussion et de remises en question. »

Vous étiez auparavant Échevin de l'enseignement, des finances et de la prévention. Comment vivez-vous ce passage d'Échevin à Bourgmestre ?

« À l'instar de mes collègues d'autres communes, j'ai dû me dessaisir des compétences échevinales qui me passionnaient, afin de pouvoir exercer pleinement mes compétences de Bourgmestre et me consacrer notamment aux enjeux de sécurité et de responsabilité.

Ce sont désormais des collègues qui se voient investis de ces matières importantes.

Car tenir les cordons de la bourse dans un contexte aussi difficile est très important. Et dans les compétences d'intérêt communal, l'enseignement est une compétence-clé. »

Pourriez-vous expliciter quels sont les chantiers prioritaires de cette mandature ?

« La majorité s'était fixée des objectifs assez ambitieux, dont certains ont déjà été rencontrés. En matière d'enseignement, nous avons accompli plusieurs objectifs que nous nous étions fixés, notamment sur la

gratuité scolaire. Et matière de finances, il y a encore des enjeux de modernisation et de responsabilisation à travailler, mais nous avons déjà beaucoup avancé dans la simplification administrative.

Nous avons aussi beaucoup avancé sur les questions de propreté. Mais c'est un mythe de Sisyphe et je pense qu'on va devoir s'en saisir en travaillant avec nos concitoyens.

Dans la gestion des bâtiments, la piscine est un autre gros chantier car, comme dans toutes les communes, elle représente un enjeu important en termes de coûts de rénovation et de fonctionnement.

Il y a également des chantiers d'aménagement de l'espace public, de piétonisation, de perméabilité et d'aménagement des parcs.

En matière de mobilité, nous sommes encore en phase de réflexion pour trouver un compromis entre la mobilité de ceux qui ne peuvent pas se passer de la voiture, des personnes à mobilité réduite, de ceux qui ont la possibilité de se déplacer à pied ou en vélo (ou qui n'ont que cette solution)...

Enfin, la verdurisation est également un chantier important : en pleine urgence climatique, il est urgent d'amener du vert en ville pour abaisser les températures. »

Vous le disiez, la situation financière des communes n'est pas bonne. Covid, accueil des réfugiés, inflation, hausse des prix de l'énergie : pouvez-vous nous expliquer comment cela se manifeste concrètement pour Saint-Gilles ?

« Pas plus tard qu'hier, nous étions avec le Collège en train de travailler à l'élaboration d'un plan d'urgence, pas seulement climatique mais un plan d'urgence

sociale et climatique. L'idée est d'aboutir à une certaine sobriété énergétique quant à l'usage de nos bâtiments. Nous avons le plus bel hôtel de ville de Bruxelles, qu'on se le dise, mais c'est une vraie passoire énergétique. Or le prix des factures d'énergie explose. Et nous ne sommes évidemment pas les seuls à le subir : nombre d'asbl, de commerces et de concitoyens vivent des situations très difficiles. Nous sommes au-devant d'une crise terrible. Et la commune, qui est en première ligne comme elle a été pour le Covid, doit se mettre en ordre utile.

Je pense que nous allons devoir travailler avec les citoyens, avec la société civile et l'associatif, pour trouver la manière dont on va encaisser ce choc. Militer au niveau politique aussi, parce qu'il faut vraiment que le message percole jusqu'au niveau européen, afin que des mesures d'urgence soient prises. »

Quelles sont, à Saint-Gilles, les conséquences de cette situation financière difficile, en termes de politiques menées, de stratégies budgétaires ?

« Le Ministre en charge des pouvoirs locaux a demandé aux communes de remettre des budgets équilibrés à zéro. Mais ici, comme dans de nombreuses autres communes, nous n'avons pas pu rencontrer cet objectif. La Ville de Bruxelles, Anderlecht, Forest, Ixelles... ces entités avec lesquelles je suis en échange constant ont elles aussi rencontré d'énormes difficultés à boucler leur budget. Toutes les communes ont présenté des déficits. Ici à Saint-Gilles, nous avons fait le choix, contrairement à d'autres entités, de ne pas toucher au personnel. Nous avons essayé de ne pas toucher aux services essentiels. Mais nous allons néanmoins devoir essayer de baisser nettement les dépenses, là où elles sont considérées comme superfétatoires.



GANSHOREN JEAN-PAUL VAN LAETHEM (LES ENGAGÉS)

« Même en tant qu'Échevin expérimenté, le passage à la fonction de Bourgmestre est un grand changement. »

Parcours professionnel

Diplômé de l'école hôtelière, il a travaillé dans le privé pendant plusieurs années avant de rejoindre des cabinets ministériels. Élu Conseiller communal en 1997, il devient ensuite Échevin en 2000 (notamment de la population, de l'état civil, du 3^e âge, du logement et du sport), jusqu'en 2022 où il devient Bourgmestre.

Vous avez prêté serment en mai 2022, succédant ainsi à Pierre Kompany. Pouvez-vous nous expliquer dans quelles circonstances ce transfert de majorité s'est décidé ?

Cela remonte à la précédente législature. En 2017, il y a eu un changement de majorité en cours de législature (ce qui est relativement rare), suite au décès du Bourgmestre en titre, Hervé Gillard. La nouvelle majorité a alors clairement indiqué que si,

lors des élections de 2018, l'électeur donnait le mandat aux composantes qui formaient cette majorité, c'est la liste la plus forte qui obtiendrait le majorité. Dans cette optique, un partage de la mandature (3 ans – 3 ans) avait aussi été annoncé. L'électeur a donc voté en connaissance de cause. Il se fait que c'est ma liste qui a fait le premier score aux élections ; nous avons donc tout simplement exécuté l'accord préalablement annoncé.

Concrètement, comment s'est organisée et déroulée cette passation de pouvoir ?

Les choses se sont extrêmement bien passées. Étant déjà membre du Collège en tant qu'Échevin, j'étais déjà bien au fait de la gestion quotidienne de la commune. Par ailleurs, en 2018, nous avons élaboré ensemble, avec Pierre Kompany, la note d'orientation pour les six années de législature. J'étais donc

également parfaitement au courant des dossiers importants et des enjeux centraux de cette législature.

Mais évidemment, il y a parfois des écarts entre ce que l'on prévoit et la tournure que prennent les événements. Je pense notamment au Covid, qui a handicapé pendant plus de deux ans le fonctionnement de la commune et a eu un impact considérable sur la population et les finances communales. Il a fallu s'adapter.

Et aujourd'hui, à nouveau, on se rend compte que les indexations salariales et la hausse des coûts de l'énergie vont probablement nous pousser à revoir notre copie, d'une façon ou d'une autre. À Ganshoren comme ailleurs, il va falloir lever un petit peu le pied. »

Au-delà de ces difficultés contextuelles, avez-vous été confronté à des difficultés dans cette prise de fonction en cours de législature ?

« Quand vous êtes Échevin, vous avez l'opportunité de vous focaliser pleinement sur vos matières. Dès le moment où vous devenez Bourgmestre, vous devez avoir une vue hélicoptère. Vous êtes sollicité par la Région, vous pilotez le Collège, vous êtes en contact avec les forces de l'ordre... Bref, votre GSM est allumé 24h/24. Je dois reconnaître que, même en tant qu'Échevin expérimenté ce qui était mon cas, le passage à la fonction de bourgmestre est un grand changement. »

Quels sont les facteurs qui ont facilité cette passation de pouvoirs ?

« Le fait d'avoir créé le projet de cette nouvelle coalition en collaboration avec mon prédécesseur, Pierre Kompany. Le fait aussi que lui et moi soyons de la même formation politique. Et puis, j'étais personnellement très heureux de pouvoir contribuer à ce que Pierre devienne le premier bourgmestre belge d'origine sub-saharienne. Ce sont des facteurs qui ont vocation à tisser des liens. »

Avez-vous conservé certaines de vos compétences échevinales ?

« J'ai abandonné le logement et le sport et repris la tutelle sur le CPAS, parce que c'est l'un de nos gros enjeux du moment, notamment avec la rénovation de la maison de repos et de soins (MRS). En effet, nous ne sommes plus aux normes pour 36 chambres MRS ; cela fait quinze ans que ce dossier traîne et nous allons maintenant nous y consacrer pleinement, afin de récupérer notre agrément.

Par ailleurs, ce chantier de rénovation s'inscrit à terme dans un projet plus large, celui de créer un seul et même centre administratif dans lequel se trouveront l'administration communale et le CPAS, comme cela s'est fait à Etterbeek.

Un autre dossier important, c'est le Contrat de quartier durable (CQD) dans le quartier des Villas. Nous venons d'ailleurs tout juste de recevoir la confirmation de la Région de l'octroi de 12,5 millions d'euros à la commune de Ganshoren dans le cadre

de ce CQD. Les enjeux du quartier des Villas sont nombreux : il s'agit d'un quartier extrêmement urbanisé, au revenu médian très faible et où ont été commises ce qu'on pourrait appeler des erreurs d'urbanisme dans les années 50'-60 » avec la construction de grandes tours et l'utilisation de beaucoup de béton. C'est une véritable chance aujourd'hui pour notre commune de pouvoir déployer de nouveaux projets dans ce quartier, où les besoins sont réels en matière culturelle, sportive, associative, de petite enfance, de commerces... »

Il s'agit donc des chantiers prioritaires que vous allez porter pendant cette législature. Est-ce que votre prédécesseur en avait initié d'autres que vous allez poursuivre ?

« Nous allons en effet poursuivre le projet lancé par Pierre Kompany de créer un pôle touristique-économique autour de la Basilique (de Koekelberg, NDLR). Nous nous sommes rendu compte qu'il s'agit d'une richesse pour la commune, qui n'a probablement pas été assez exploitée jusqu'ici. L'idée serait à terme de collaborer avec Visit.Brussels, dans l'optique de retombées positives sur le commerce local. »

“ Boucler un budget à l'équilibre va devenir extrêmement compliqué. ”

Covid, accueil des réfugiés, hausse des prix de l'énergie : la situation financière des pouvoirs locaux est particulièrement tendue. Pouvez-vous nous expliquer comment cela se manifeste concrètement pour la commune de Ganshoren ?

« Nous venons tout juste, en mai dernier, de finaliser notre budget triennal (2022-2024) et malheureusement, je pense que Ganshoren, comme plusieurs autres communes, va sans doute devoir revoir sa copie. Concrètement, cela signifie que nous allons probablement devoir réduire le nombre de projets, afin d'amortir le choc que subissent les finances communales.

Les raisons sont multiples. Nous assistons à une augmentation exponentielle du nombre de bénéficiaires du RIS (revenu d'intégration sociale), due notamment à l'accueil des réfugiés ukrainiens mais aussi à l'augmentation de la précarité en général et aux pertes d'emploi liées au Covid.

Au niveau énergétique, la situation est encore stable car nous avons la chance d'avoir des contrats fixes jusqu'en 2025. En revanche, l'explosion des coûts des matériaux nous a déjà poussé à annuler et recommencer des marchés publics pour des travaux, parce que ce qui avait été prévu ou conçu au moment du processus administratif n'était plus tenable.

Quant aux indexations salariales, pour vous donner une idée, on vient tout juste de voter le budget de la

zone de police pour l'année prochaine et nous sommes à 14 % d'augmentation par rapport à 2022. Et ce, avant même d'avoir reçu la circulaire budgétaire fédérale, qui indique maintenant plutôt une augmentation autour des 22 %. Pour Ganshoren, cela représente un coût de 950.000 euros. Et par ailleurs, il y aura sans doute aussi des besoins supplémentaires au niveau du CPAS.

Il faut bien s'imaginer que, pour une petite commune comme la nôtre, trouver un ou deux millions d'euros relève de l'impossible. À moins de fermer l'un ou l'autre département, ce qui est tout à fait impensable. »

Quelles sont les conséquences en termes de politiques menées, de stratégies budgétaires ?

« Pour l'instant, on s'applique à faire l'addition de tout ce qu'il va nous falloir trouver comme ressources. À partir de là, on aura une feuille de route claire. Il nous faudra repenser notre façon d'être attractif à la population en termes d'activités et de services, tout en maintenant nos missions obligatoires.

Boucler un budget à l'équilibre va devenir extrêmement compliqué. Parce que tout est important : restreindre les activités et services d'une commune, c'est évidemment très délicat ; au niveau du personnel, nous sommes déjà parmi les communes qui comptent le moins de collaborateurs, réduire la voilure de ce côté-là me semble extrêmement compliqué. Il nous faudra donc être imaginatifs, trouver des solutions, explorer d'autres marges de manœuvre éventuelles...

Surtout, je pense que mes collègues et moi-même devons absolument sensibiliser la Région afin qu'elle apporte des aides aux communes. Parce que ces dernières resteront toujours le premier lieu de pouvoir pour le citoyen, le premier guichet vers lequel on se tourne pour chercher de l'aide. »

Ce doit être particulier de d'entamer son mandat dans un tel contexte...

« C'est un challenge en effet. La situation demande une bonne dose de créativité, d'être orienté « solutions ». Il nous faut aussi être pédagogiques vis-à-vis de la population. Nous avons par exemple dû augmenter (de façon mesurée) le précompte immobilier, ce qui n'avait plus été fait depuis une vingtaine d'années. Je pense qu'il faut pouvoir expliquer à la population que si le coût de la vie augmente pour tout le monde, cela a des répercussions pour les communes également. La commune ne peut pas, seule, supporter cette hausse des coûts sans la répercuter à un moment donné. Il y aura donc, je pense, un certain nombre d'augmentations. Ce n'est jamais agréable, mais c'est une question de survie. »



JETTE CLAIRE VANDEVIVERE (LBJETTE)

« La fonction de Bourgmestre mène forcément à des arbitrages. Mais j'essaie toujours de ne pas être frontale, d'arriver à des compromis. »

Parcours professionnel

Après des études de sciences politiques avec orientation « relations internationales », elle se présente dans un premier temps aux élections européennes. En 2000, elle est élue Conseillère communale à Jette. Elle préside également à l'époque la Commission de la Petite enfance au Parlement bruxellois. Échevine depuis 2006, elle devient Bourgmestre en 2022.

Vous avez prêté serment en mai 2022 après deux mois de maïorat faisant fonction, succédant ainsi à Hervé Doyen. Pouvez-vous nous expliquer dans quelles circonstances ce transfert de maïorat s'est décidé ?

« Lors des élections de 2018, Hervé Doyen avait annoncé, en toute transparence, qu'il arrêterait à mi-mandat. N'ayant pas désigné de successeur, le principe était qu'une fois son départ annoncé, un processus interne de dépôt de candidatures s'enclenche, suivi d'élections à l'assemblée générale de la liste du bourgmestre. Étant donné que j'avais fait un très bon score aux dernières élections communales, Hervé Doyen m'a encouragée à poser ma candidature. En fin de compte, j'ai été la seule à le faire. Mais j'ai néanmoins tenu à ce qu'il y ait un vote, pour formaliser les choses et avoir clairement le soutien et la légitimité de la part de mon mouvement politique. »

Comment s'est organisée et déroulée la passation de pouvoir avec Hervé Doyen ?

« Quelques semaines après le vote au sein de l'assemblée générale de la majorité, Hervé Doyen a envoyé sa démission à la Région, mais il a fallu attendre des mois avant que je sois appelée pour prêter serment. La transition s'est donc faite tout en douceur.

Monsieur Doyen avait déjà commencé à me déléguer toute une série de choses, comme le Collège de police, la conférence des bourgmestres... Il est finalement parti le 31 mars, j'ai été désignée « faisant fonction » jusqu'à ma prestation de serment le 24 mai. »

Y a-t-il d'autres facteurs vous ayant facilité la prise de fonction ?

« Il y a d'une part l'expérience ; cela faisait quinze ans que j'étais Échevine, je connais Jette, les dossiers, la majorité, tous les collègues... »

Et puis je suis dans la continuité de ce qui a été lancé. Nous avons un programme de majorité, cette majorité fonctionne bien à Jette, nous avons de bons projets et un Conseil communal qui n'est pas à couteaux tirés...

Tout était là pour que ça se passe bien, même s'il y a certains dossiers "chauds". »

Quelles sont les difficultés auxquelles vous avez été confrontée ?

« En l'occurrence, on a actuellement un énorme chantier de rénovation qui traverse tout Jette, entre la place Astrid et Brugmann. C'est une rénovation de l'espace public qui est nécessaire et positive, mais qui implique parfois des ajustements en termes d'espace – en l'occurrence pour les piétons, les usagers faibles, les vélos, les transports en commun, tout en tâchant de ne pas trop pénaliser la voiture. Tout cela donne lieu à de longues discussions, qui ne sont pas toujours simples. On essaie de communiquer un maximum autour de ces chantiers à la population, mais il faut parfois assumer la mauvaise humeur des gens.

“ Je ne veux pas être une Bourgmestre assise dans son bureau. ”

D'autant qu'à côté de ça, nous avons aussi un nouveau plan de mobilité. Et puis il y a eu le Covid, maintenant il y a la facture énergétique... ça fait beaucoup pour le citoyen. Mais j'attache une énorme importance au fait d'être à son écoute ; ça prend beaucoup d'énergie mais ça fait partie du métier. Je ne veux pas être une Bourgmestre assise dans son bureau. »

Quelles sont les spécificités, les nouveautés de votre fonction de Bourgmestre par rapport à celle d'Échevine ?

« En tant que Bourgmestre, on a une vision à 360 degrés de toutes les matières. Je m'attache à défendre l'intérêt des Jettois dans toutes ces dimensions, avec toujours en ligne de mire la qualité de vie.

La fonction de Bourgmestre mène forcément à des arbitrages – des arbitrages dans certains dossiers, des arbitrages au sein d'une majorité... – mais j'essaye vraiment de ne jamais être dans le frontal, de toujours arriver à un compromis. Évidemment, c'est rarement du win-win, mais je tiens à ce que les choses se fassent dans le respect des uns et des autres. »

Avez-vous repris certaines compétences ou dossiers dont vous aviez la charge en tant qu'Échevine ?

« Les dossiers de l'élargissement du ring et du survol de Jette sont des dossiers difficiles que je portais comme Échevine et que j'ai gardés en tant que Bourgmestre.

J'ai également repris la coordination du Plan Air Climat - Jette durable et solidaire, parce que ce sont des matières éminemment transversales. »

Votre nomination, avec celles de Mariam El Hamidine à Forest et Sophie de Vos à Auderghem, a rééquilibré la parité homme-femme en Région de Bruxelles-Capitale ; alors qu'il n'y avait qu'une femme Bourgmestre en début de législature, vous êtes aujourd'hui cinq. Quel regard portez-vous sur cela ?

« Évidemment, il est important qu'il y ait une certaine mixité de profils et de genres au sein de cette fonction afin qu'elle reflète la richesse de la société, en l'occurrence ici de la Région bruxelloise.

J'ai toujours dit que je ne voulais pas verser dans la caricature en la matière, mais ce que je peux vous dire, c'est qu'il me semble que les femmes bourgmestres peuvent apporter une certaine sensibilité à la fonction et peut-être avoir d'autres priorités dans certaines matières. Et puis, à titre personnel, je trouve qu'il y a un petit sentiment de sororité entre nous : on est toutes de partis différents, mais ça nous fait du bien de nous retrouver, avec nos sensibilités. »

Hervé Doyen a été bourgmestre pendant 22 ans. Comment appréhendez-vous de succéder à une figure politique qui a marqué aussi longtemps la



Charles a trouvé son

CLIC!

professionnel

De nombreux talents

Que vous cherchiez des vendeurs, des maçons, des chauffeurs de permis B, des magasiniers, des serveurs, ou d'autres profils... Actiris est là pour vous aider à trouver votre clic professionnel.

Et sûrement un pour vous

Postez vos offres d'emploi sur notre site, des talents vous y attendent ! Trouvez le bon profil au bon moment, avec la bonne prime ou la bonne formation.

Découvrez les profils disponibles sur actiris.brussels/leclit et contactez-nous.



vie jettoise ? Est-ce un défi de rentrer dans ses souliers ?

« Nous sommes du même parti, nous avons la même philosophie et je suis dans la continuité d'un accord de majorité. Je n'ai donc pas eu peur de lui succéder, je considère plutôt cela comme un honneur. Il nous laisse un bel héritage et je tâcherai de perpétuer cette philosophie d'une qualité de vie pour les Jettois et les Jettoises. »

Vous avez mentionné les chantiers de rénovation de l'espace public et de mobilité. Quels seront vos autres grands chantiers pour le restant de cette législature ?

« En matière de patrimoine, nous avons aussi plusieurs projets importants : la création d'une maison de la citoyenneté et d'une nouvelle crèche, l'extension d'une école, la construction d'une nouvelle école et d'une salle de sport bicommunautaire. On travaille également à la création d'un nouveau centre culturel.

D'un point de vue plus « immatériel », ce à quoi je suis personnellement très attachée, c'est de porter une attention aux souffrances des gens. On sort du Covid, on a maintenant la crise énergétique... Même la classe moyenne est menacée de tomber dans la pauvreté.

J'ai été Échevine des affaires sociales et Échevine de l'égalité des chances pendant de nombreuses années. Et ces deux matières, qui me tiennent particulièrement à cœur, font chacune actuellement l'objet d'un plan d'action à l'échelle de la commune. »

“ On tire vraiment la sonnette d'alarme. ”

Vous l'avez dit, les crises se succèdent, et leur impact sur les finances communales est particulièrement lourd. Pouvez-vous nous expliquer comment cela se manifeste concrètement dans votre commune ?

« Je tiens d'abord à souligner la mobilisation extraordinaire de nos services (tant de la commune que du CPAS) pour l'accueil des réfugiés ukrainiens. Mais évidemment, cela a un coût. On a vu arriver près de 600 Ukrainiens en quelques mois, dont à peu près 60 % vont au CPAS. Cela crée une pression importante sur le personnel, mais aussi sur les finances. Car cela se répercute aussi dans nos écoles, dans nos crèches, dans les capacités de logement. Il faut qu'on puisse aider les réfugiés

présents à trouver leur place dans la commune, mais il faut aussi être conscient de la pression que cet accueil crée pour nos services.

Par ailleurs, les indexations de salaire et l'inflation nous poussent à devoir parfois changer notre fusil d'épaule, en mettant certains projets en suspens.

Nous sommes en attente de décisions du fédéral, qui est lui-même en attente de décisions européennes, parce que pour le moment, c'est catastrophique. On tire vraiment la sonnette d'alarme. »

Quelles sont les conséquences en termes de politiques menées, de stratégies budgétaires ?

« Il faut trouver un équilibre entre d'une part les matières, les compétences, les projets de la commune, et d'autre part, tout ce qui relève des dépenses obligatoires (personnel, guichets). En termes de personnel, on n'est pas dans l'optique de licencier mais quand quelqu'un part à la pension, on se pose clairement la question de son remplacement.

Or, les services sont déjà sous pression et on ne peut pas leur en demander toujours plus avec de moins en moins d'effectifs. Il doit donc y avoir un dialogue constant entre la volonté politique de lancer des projets et l'administration qui doit avoir les moyens humains de mettre en œuvre ces projets. »

Révélez vos ambitions

ICHEC FORMATION CONTINUE

Développeur de Talents



SECTEUR PUBLIC | RH | MANAGEMENT | FINANCE | MARKETING | ENTREPRENEURIAT

WWW.ICHECFORMATIONCONTINUE.BE



FOREST MARIAM EL HAMIDINE (ECOLO)

« Il n'y a pas de miracle, quand on commence à un tel mandat politique, il faut beaucoup travailler, il y a énormément à apprendre »

Parcours professionnel

Après des études en sciences politiques, Jean Spinette s'investit de 1999 à 2006 aux côtés de Charles Picqué, d'abord comme gestionnaire du programme d'aménagement dans les quartiers, ensuite comme directeur du Service de la Culture.

Entre 2007 et 2018, il préside le CPAS de Saint-Gilles, et entre 2013 et 2018 la Fédération des CPAS bruxellois.

En 2018, il est élu Échevin de l'Enseignement, des Finances et de la Prévention de la commune de Saint-Gilles. En 2022, il succède à Charles Picqué en tant que Bourgmestre.

Vous avez prêté serment en mai 2022 après la démission de Monsieur Roberti et après dix-huit mois de maïorat faisant fonction : dans quelles circonstances s'est déroulée votre désignation ?

« Lorsqu'un bourgmestre est en congé ou malade, il désigne quelqu'un pour le remplacer. C'est donc Monsieur Roberti qui m'a désignée, en tant que 2^e Échevine, suite à son départ en congé maladie. Après sa démission le 8 février 2022, l'assemblée générale locale a lancé un appel à candidature, suite auquel j'ai été soutenue à l'unanimité par le groupe. Après ma désignation, j'ai tout simplement continué à travailler comme je l'avais fait jusque-là.

Avant ça, je n'avais jamais imaginé briguer le maïorat. J'ai pris ce défi au vol, parce que j'aimais ce que je faisais et que, vis-à-vis des Forestois, il fallait continuer le travail qui avait été amorcé. Évidemment, je n'étais pas seule pour gérer la commune ; c'est toute une équipe, tout un Collège d'Échevins de la majorité PS-Ecolo qui travaillent ensemble. »

Vous avez donc été Bourgmestre faisant fonction, tout en cumulant vos compétences échevinales, comment l'avez-vous vécu ? On peut imaginer qu'il s'agissait d'une période particulièrement intense ?

« Je ne peux pas vous cacher que c'était énormément de travail. Je travaillais déjà beaucoup en tant qu'Échevine, alors cumulée à la fonction de Bourgmestre... Et une journée ne fait que vingt-quatre heures. Heureusement, j'aime vraiment ce que je fais et j'étais investie à 100 % dans mon travail.

Et puis comme je le disais, je n'étais pas seule dans cette aventure ; j'étais entourée de mes collègues du Collège. On a travaillé ensemble. Et depuis ma prestation de serment fin mai, une nouvelle Échevine est montée au Collège et a repris la plupart de mes compétences. J'en ai toutefois gardé deux qui me tenaient particulièrement à cœur : l'intergénérationnel et les seniors. »

Comment s'est déroulée votre prise de fonction ? À quelles difficultés avez-vous été confrontée ?

« Être bourgmestre, c'est un engagement et une responsabilité constants. C'est être disponible 24h/24, sept jours sur sept.

C'est aussi prendre la barre d'un Collège, assumer la charge d'une organisation de centaines de travailleurs. C'est devenir une figure attendue des citoyens. C'est tout ça à la fois.

En ce qui me concerne, j'aime particulièrement le contact avec les gens, j'affectionne les relations humaines, c'est toujours ce que j'ai le plus aimé en politique : aller à la rencontre des gens. Il faut concilier les deux : le travail au quotidien et la rencontre avec les citoyens.

“ Il faut continuer à faire fonctionner la commune au quotidien et sur le long terme. On n'a pas le choix. ”

“ ”

Mon objectif, c'est une commune où chacun et chacune se sente bien et en sécurité, peu importe les différences culturelles, d'âge ou de genre. Tout en étant en contact avec une nature alliée de la vie en ville. À Forest, nous avons la chance d'avoir de nombreux espaces verts, il faut les maintenir et faire en sorte que ce soient des lieux de vie et de rencontre pour les Forestois et Forestoises. »

Quels sont les changements qu'implique le passage d'Échevine à Bourgmestre ?

« Quand on est Échevin, on est responsable de matières bien spécifiques. En tant que Bourgmestre, on a une vision sur toutes les matières de la commune, y compris les matières de la police, les

matières de sécurité... J'ai donc une vision beaucoup plus globale de tout ce qui se passe dans ma commune. »

Comment vous êtes-vous familiarisée avec toutes ces nouvelles matières, sachant que votre prédécesseur n'était pas présent pour vous « former » ?

« Écoutez, il n'y a pas de miracle : quand on commence à un tel mandat politique, il faut beaucoup travailler. Il y a énormément à apprendre. Dès le premier jour, je me suis plongée dans toutes ces nouvelles matières qui sont aujourd'hui les miennes. Être Bourgmestre, c'est beaucoup de réunions, beaucoup de décisions, beaucoup de rencontres. C'est ce à quoi je me suis directement attelée, et c'est ce que je continue à faire. »

Votre nomination, avec celles de Claire Vandevivere à Jette et Sophie de Vos à Auderghem Forest, a rééquilibré la parité homme-femme ; alors qu'il n'y avait qu'une femme Bourgmestre en début de législature, vous êtes aujourd'hui cinq. Quel regard portez-vous sur cela ?

« Je me réjouis qu'il y ait des femmes et des hommes dans la fonction. Le monde politique est en train de changer, il devient davantage à l'image de la société et c'est dans ce sens que les choses doivent aller : la représentativité des Bruxellois et des Bruxelloises. Entre femmes bourgmestres, on se rencontre parfois, avec beaucoup de plaisir. Même si nos familles politiques sont contrastées, en tant que femmes politiques on a beaucoup de choses à échanger. »

Pourriez-vous expliciter les grands chantiers de cette législature pour Forest ?

« Le projet qui avait été déterminé dans notre accord de majorité, c'est celui d'une commune verte et solidaire. Par ailleurs, nous avons hérité de la précédente législature du projet de rénovation de l'hôtel communal. Il s'agit d'un ancien bâtiment art-déco, qui va être rendu accessible aux

personnes à mobilité réduite. C'est une avancée considérable pour un bâtiment classé.

Il y a aussi la mobilité. Nous allons bientôt voter au Conseil communal notre plan de mobilité. Forest prend bien évidemment part à cette transformation à l'œuvre dans toute la Région bruxelloise. L'objectif est que notre espace public soit un espace pour tous : piétons, voitures, cyclistes, personnes à mobilité réduite, etc.

Nous mettons aussi l'accent sur la rénovation et la préservation des espaces verts. Le parc de Forest est ainsi actuellement en rénovation. On l'a vu pendant la période du Covid : le public est à la recherche de ces grands espaces verts. Ces espaces sont essentiels dans une commune, ils sont le jardin de tous.

Nous avons aussi le projet ABÿ : il s'agit de la rénovation et la reconversion du site de l'abbaye pour y accueillir un pôle culturel pour les Forestois et les Forestoises. Les travaux vont bientôt commencer et on a hâte que cet espace culturel puisse voir le jour. »

Covid, accueil des réfugiés, inflation, hausse des prix de l'énergie : la situation financière des pouvoirs locaux est particulièrement tendue. Pouvez-vous nous expliquer comment cela se manifeste concrètement pour Forest ?

« Effectivement, nous sommes confrontés à de nouveaux coups durs, qui mettent les communes en première ligne.

Au niveau des coûts énergétiques, nous sommes toujours en contrat fixe mais on s'attend à devoir, à terme, certainement doubler les montants de nos factures.

“ Être bourgmestre, c'est un engagement et une responsabilité constants. C'est être disponible 24h/24, sept jours sur sept. ”

Pas plus tard qu'hier, nous avons eu un Collège et le sujet était sur la table : une note stratégique pour limiter notre consommation énergétique et s'engager dans la sobriété est en cours d'élaboration. Cela portera notamment sur une meilleure isolation des bâtiments mais aussi des choses basiques comme le fait d'éteindre les lumières et les ordinateurs le soir, de diminuer le chauffage...

Mon avis, c'est que les pouvoirs publics doivent être exemplaires. Nous devons aussi rendre l'accès aux aides sociales, aux gestes qui comptent, à la rénovation énergétique et aux alternatives le plus large possible pour les citoyens, les travailleurs, les indépendants, les PME et le secteur non-marchand.

La période s'annonce difficile pour tout le monde. On travaille avec la Région pour trouver des pistes de solutions mais, malheureusement, il n'y a pas de recette magique. »

Quelles sont les conséquences à Forest de cette situation financière difficile, en termes de politiques menées, de stratégies budgétaires ?

« Nous avons effectivement dû retravailler certains marchés publics. Mais ce n'est pas pour autant qu'on met en pause les gros chantiers qui étaient déjà amorcés. Le travail de la commune continue. Et c'est justement ça qui engendre les difficultés financières qu'on connaît : parce que les coûts ont augmenté, mais aussi parce que ces crises, notamment le Covid et la guerre en Ukraine, ont mobilisé beaucoup de temps et de ressources dans nos journées de travail déjà bien remplies. Les crises sont là, il faut les gérer dans l'immédiat, mais en parallèle, il faut continuer à faire fonctionner la commune au quotidien et sur le long terme. On n'a pas le choix. »

BeFre

REUSABLE BAGS ONLY

Créée en 2007, BeFre est pionnière et spécialisée dans le design, la fabrication et la commercialisation de sacs-cabas-emballages réutilisables, durables et écologiques.



Pour en savoir plus: [BEFRE.BE](https://www.befre.be)

Tel: 02 627 56 11

Mail: [INFO@BEFRE.EU](mailto:info@befre.eu)





AUDERGHEM

SOPHIE DE VOS (DéFI)

« Une fois Bourgmestre, quand vous prenez une décision, vous devez en assumer pleinement la responsabilité. Il n'y a plus aucun filet de sécurité. »

Parcours professionnel

Après des études d'ingénieure commerciale à Solvay, elle travaille plusieurs années dans le privé. En 2006, elle est élue au Conseil communal d'Auderghem. En 2012, elle devient Échevine des animations, des affaires économiques, de l'emploi et de la formation. En 2018, elle est élue Première Échevine des espaces publics, de la mobilité, de la participation citoyenne, de la culture et des bibliothèques, avant de devenir Bourgmestre en 2022.

Vous avez prêté serment en mars 2022 après avoir été désignée Bourgmestre en janvier, succédant ainsi à Didier Gosuin. Pouvez-vous nous expliquer dans quelles circonstances ce transfert de maïorat s'est décidé ?

« Monsieur Gosuin avait toujours dit qu'il ne ferait pas une législature complète et qu'il souhaitait mettre en place une équipe plus jeune après lui. Dans sa vision, cette idée d'une demi-législature était l'occasion pour son ou sa successeur(e) de se former et de se présenter ensuite aux élections suivantes en étant au fait des affaires communales, en ayant déjà de l'expérience. Les choses se sont donc passées comme elles avaient été annoncées. »

Comment s'est décidée votre désignation ?

« Il n'y avait pas véritablement d'autres candidats en lice. Par ailleurs, j'avais déjà remplacé Didier Gosuin durant sept mois en 2019, lors de son mandat ministériel à la Région. Il n'y a donc pas eu beaucoup de questionnements au sujet de ma candidature. »

« Une fois que vous prenez une décision, vous devez en assumer pleinement la responsabilité. »

Comment s'est organisée la passation de pouvoirs avec l'ancien bourgmestre ?

« Après le retour de son mandat ministériel, en juillet 2019, Didier Gosuin a repris son poste de maïorat et je suis redevenue Première Échevine. Dès ce moment, nous avons commencé à travailler véritablement en binôme pendant deux ans et demi. Didier Gosuin a continué de m'associer à tous les gros dossiers de la commune, et cela a permis d'entamer cette passation de pouvoir dans la continuité. Entre nous, on s'appelait d'ailleurs « petit binôme ». Nous avons extrêmement bien

travaillé ensemble, nous étions très complices et le sommes toujours d'ailleurs. »

Cette bonne entente et cette passation de plusieurs mois aura, on l'imagine, facilité les choses pour vous. Avez-vous été confrontée à des difficultés lors de cette transition ?

« Pas vraiment, non. Le fait d'avoir précédemment occupé la fonction de bourgmestre pendant sept mois m'a clairement facilité la tâche. »

« Quand vous devenez Bourgmestre, vous n'avez plus personne vers qui vous retourner. »

Aujourd'hui, avec la succession de crises que l'on connaît – pandémie, guerre en Ukraine et maintenant crises énergétique et économique – le métier a fort évolué. Le fait d'en avoir appris les bases en 2019, en temps « normal », m'a permis de me plonger immédiatement dans la gestion de crise lorsque je suis revenue au maïorat fin mars 2022. Parce que si vous ne savez pas comment tout ça fonctionne, cela prend un temps fou de prendre connaissance des dossiers, de trouver réponse à toutes ces questions. Au début de mon mandat, je me souviens m'être chaque jour réjouie d'avoir eu cette mise à l'étrier durant sept mois en 2019. »

Comment vous avez vécu le passage de la fonction d'échevine à celle de bourgmestre ?

« Quand vous devenez Bourgmestre, vous n'avez plus personne vers qui vous retourner. En tant qu'Échevine, j'avais toujours la possibilité d'appeler le Bourgmestre pour lui demander conseil. Aujourd'hui, il y a une sorte de solitude du pouvoir. Bien évidemment je suis entourée, j'ai un Collège à qui je peux demander conseil et je ne décide pas bêtement toute seule dans mon coin. Mais une fois

que vous prenez une décision, vous devez en assumer pleinement la responsabilité. Il n'y a plus aucun filet de sécurité. »

Votre nomination, avec celles de Claire Vandevivere à Jette et Mariam El Hamidine à Forest, a rééquilibré la parité homme-femme ; alors qu'il n'y avait qu'une femme bourgmestre en début de législature, vous êtes aujourd'hui cinq. Quel regard portez-vous sur cela ?

« C'est très important. Il y a l'ordonnance parité qui visait justement à rééquilibrer les choses entre hommes et femmes, en imposant le mécanisme de la tirette. Mais malgré cela, on a constaté aux dernières élections qu'il y avait encore énormément d'électeurs (y compris des femmes, puisque si toutes les femmes votaient pour des femmes on n'aurait pas les résultats auxquels on est arrivé) qui votaient pour des hommes. »

Certes les choses évoluent dans le bon sens, mais je ne trouve pas normal que les femmes, qui représentent la moitié de la population, ne soient pas davantage représentées dans les Collèges, les gouvernements, les conseils d'administration...

Il faudra sans doute encore du temps pour sensibiliser tout le monde. Au niveau communal cela dit, je trouve que la situation est légèrement différente : les citoyens aiment souvent beaucoup leur bourgmestre, au-delà de son genre ou de son parti. Les bourgmestres, à moins d'une catastrophe, sont d'ailleurs souvent reconduits dans leurs fonctions. Il y a je trouve une grande part d'affectif, qui dépasse tout le reste. »

Justement, Didier Gosuin a été bourgmestre d'Auderghem pendant 27 ans... C'est une grande figure de la vie politique bruxelloise qui s'en va et sans doute de grands souliers à remplir. Comment le gérez-vous ?

« C'est une question que je me suis souvent posée avant de prendre mes fonctions. Pour me rassurer, je me disais que le fait qu'on ne soit pas de la même génération, et le fait que je sois une femme et lui un homme, allaient faciliter la transition en réduisant les comparaisons entre nous. »

Mais je dois vous avouer que depuis ma prise de fonction, je n'ai même plus le temps d'y penser avec tout le travail que j'ai. Et puis, j'ai vécu une « joyeuse entrée » très conviviale et je me sens très accueillie par la population. Tout s'est déroulé de façon très harmonieuse. »

“ Aujourd'hui, avec la succession de crises que l'on connaît, le métier a fort évolué. ”

Quels étaient les chantiers prioritaires en début de législature et quels sont ceux que vous porterez ?

« Je suis dans la continuité de ce qui a été entamé par mon prédécesseur. Il y a actuellement un grand nombre d'investissements prévus, qui risquent toutefois d'être un peu ralentis étant donné l'explosion des prix. Parmi ces investissements, il y a la création d'une nouvelle maison des associations, la rénovation de la maison de jeunes, la rénovation du site de Rouge-Cloître et la construction d'une nouvelle antenne scolaire.

Je suis également dans la pleine continuité de la première partie de législature en ce qui concerne les travaux dans l'espace public, étant donné que j'étais Échevine de l'espace public. Ce sont des projets de grande ampleur, qui ne se font pas en deux ans mais qui s'étalent sur toute une législature, voire davantage. »

Covid, accueil des réfugiés, hausse des prix de l'énergie : la situation financière des pouvoirs locaux est particulièrement tendue. Pouvez-vous nous expliquer comment cela se manifeste concrètement dans votre commune ?

« À Auderghem, nous avons toujours été extrêmement attentifs à la rigueur budgétaire, à ne pas trop dépenser à l'ordinaire, tout en investissant massivement à l'extraordinaire, via des politiques qui favorisent l'épanouissement individuel et collectif.

Mais évidemment, vu la situation actuelle, je vais devoir prendre ma calculatrice plutôt deux fois qu'une.

J'ai dénombré à ce jour une dizaine de sources d'augmentation des coûts et on ne sait tout simplement pas comment on va s'en tirer sans aide de la Région. Certaines communes sont dans des situations plus critiques que d'autres, mais que ce soit clair : nous allons toutes être dans l'incapacité de boucler notre prochain budget.

Les indexations salariales (quatre rien que pour l'année 2022 !), l'inflation, l'afflux de la population vers les CPAS : à chaque fois ce sont les communes

qui passent à la caisse. Sans oublier les pensions, la guerre en Ukraine, les suites du coronavirus... »

Quelles sont les conséquences en termes de politiques menées, de stratégies budgétaires ?

« Je n'ai pas encore les premières ébauches du budget ordinaire, je devrais les recevoir fin octobre. En ce qui concerne les projets qui relèvent du budget extraordinaire, on peut se permettre de les étaler davantage dans le temps par rapport à ce qui était initialement prévu, en raison de la hausse de prix des matériaux.

En termes de personnel, je vais tout faire pour ne pas licencier, mais on ne pourra certainement pas engager de nouvelles personnes et on ne rempla-

cera peut-être pas certains départs. Je ne souhaite pas non plus supprimer de services à la population.

Mais bien entendu, à un moment donné, il va falloir faire des choix... C'est pour cela que si la Région pouvait nous donner un coup de pouce, en augmentant par exemple la dotation générale aux communes ou en nous permettant d'utiliser une partie du fonds de réserves ordinaires (comme cela a été le cas lors de la crise du coronavirus), nous aurions déjà un petit peu plus d'oxygène. »



Mélange Verver 'Ville du Roëux' ©

Commandez des maintenant vos bulbes et laissez vous enchanter au printemps



Natura Loci
Tél: +32 488 25 05 35
www.ververexport.be

Michel Dereau
info@naturaleoci.be